

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

2023

www.senacs.fr



Données 2022

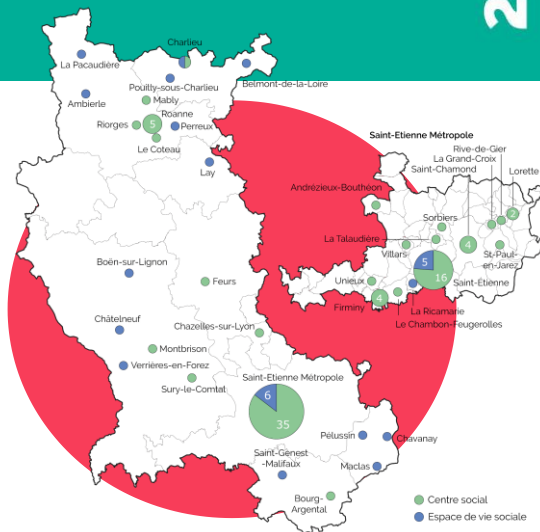
OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE



2023

LOIRE

Données 2022 issues des
déclarations de 46/46
CS et 16/20 EVS



TYPLOGIE DES STRUCTURES



46 CENTRES SOCIAUX

20 ESPACES DE VIE SOCIALE

TERRITOIRE D'INTERVENTION



91% à dominante
URBAINE



9% à dominante
RURALE



37 %

des centres sociaux
interviennent sur
un **quartier prioritaire de la
politique de la ville.**



30% à dominante
URBAINE

60% à dominante
RURALE

15%

des EVS interviennent sur
un **quartier prioritaire de la
politique de la ville.**

MODE DE GESTION



92% en
**GESTION
ASSOCIATIVE**

(7% collectivités
locales et 1% CAF)

100% en
**GESTION
ASSOCIATIVE**

LES CENTRES SOCIAUX ET EVS VECTEURS DE LIEN SOCIAL

LES USAGERS

CENTRES SOCIAUX

73 800 HABITANT.E.S
impliqué.e.s dans les actions



EVS

17 480 HABITANT.E.S
impliqué.e.s dans les actions



REPARTITION DES PERSONNES PARTICIPANT AUX ACTIONS

CS

16,5%
0-6 ans

Petite enfance



28%

7 - 14 ans
Enfance et pré-ados



8,5%

15 - 25 ans
Jeunes



23,5%

26 - 59 ans
Adultes



23,5%

60 ans et +
Seniors



EVS

15%
0-6 ans

Petite enfance

30%

7 - 14 ans
Enfance et pré-ados

6%

15 - 25 ans
Jeunes

22%

26 - 59 ans
Adultes

27%

60 ans et +
Seniors

98%

des **CENTRES SOCIAUX**
ont **accueilli des**
associations en 2022.



401 ASSOCIATIONS
ont été accueillies au
total

LE SOUTIEN DES INITIATIVES D'HABITANT.E.S

78%

des **CENTRES SOCIAUX**



ont soutenu des **initiatives**
d'habitant.e.s ou de **collectifs**
d'habitant.e.s

55%

des **EVS**



Les **209 initiatives** soutenues ont impliqué **1 030 habitants** sur des projets tels que :
Jardin collectif ou partagé, création d'AMAP, Repas partagé ou de quartier, Repair café, Ressourcerie, Création d'association, Vestiaire solidaire, Galerie inclusive, Soirée jeux, concert

LES CENTRES SOCIAUX ET EVS

UNE RICHESSE POUR LE TERRITOIRE

LES SALARIÉ.E.S

DES STRUCTURES CREATRICES D'EMPLOIS DIRECTS



1 945
SALARIÉS

soit **702 ETP**



1 692
SALARIÉ.E.S
soit **593 ETP**

SOIT **36,8**
SALARIÉ.E.S
soit **12,9 ETP**

DONT **32 %** EN CDI



Total



En moyenne
par structure



253
SALARIÉ.E.S
soit **109 ETP**

15,8
SALARIÉ.E.S
soit **6,8 ETP**
DONT **40 %** EN CDI



Total

409
STAGIAIRES ET
SERVICES
CIVIQUES

51
STAGIAIRES ET
SERVICES
CIVIQUES

LES BENEVOLES

DES STRUCTURES SOURCES D'ENGAGEMENT

CS

Total

2 190
BÉNÉVOLES



161 500
HEURES



100,5

ETP

EVS

700
BÉNÉVOLES

29 000
HEURES

18

CS

En moyenne par
structure

48
BÉNÉVOLES



3 510
HEURES



2,2

ETP

EVS

44
BÉNÉVOLES

1 810
HEURES

1,1

62

STRUCTURES



représentant

165 010
HEURES DE BÉNÉVOLAT
(soit l'équivalent de
118,5 ETP)

401

ASSOCIATIONS
accueillies

LES BENEVOLES DANS LES INSTANCES

LES BÉNÉVOLES DANS LES INSTANCES PAR SEXE ET AGE

770

Personnes ce sont impliquées dans les instances de gouvernance

→ **23 administrateur.rice.s impliqués dans le pilotage** par structure en moyenne



69% de FEMMES / 31% d'HOMMES

32 500

Heures consacrées au pilotage par les administrateur.rice.s sur l'ensemble de la Loire, soit **20,3 ETP**



55% ont + de 60 ans
43% ont entre 26 et 59 ans
2% ont moins de 25 ans

→ Cela représente **1 010 heures** par structure en moyenne, soit **0,6 ETP**

LE BUDGET



CS

32,4 millions d'euros de

BUDGET GLOBAL

705 100 €

de budget moyen par CS

Dont **63%** consacrés à la masse salariale

EVS

4,8 millions d'euros de

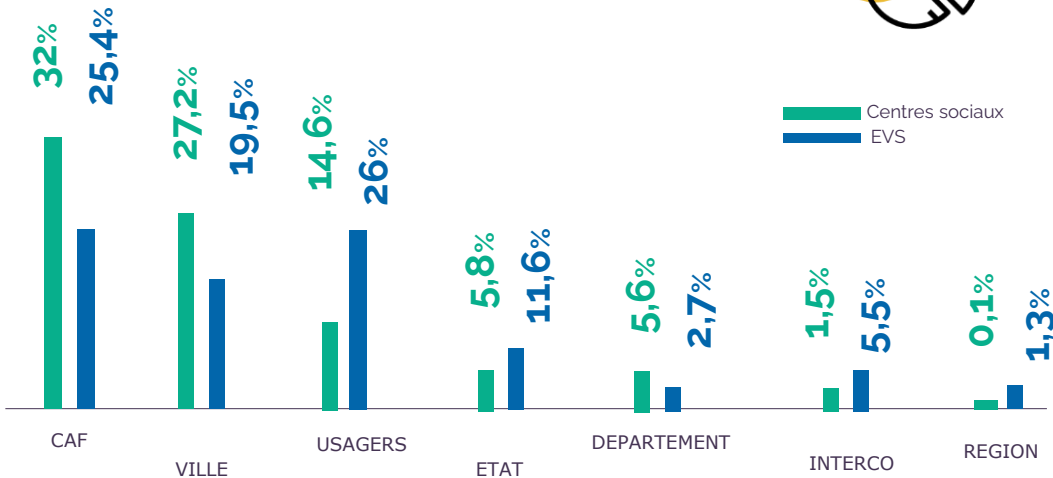
BUDGET GLOBAL

302 600 €

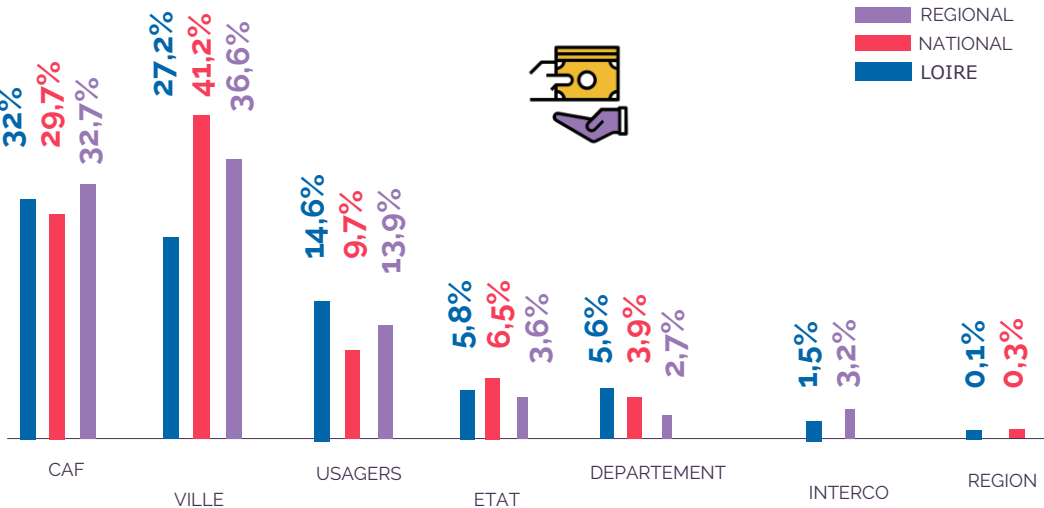
de budget moyen par EVS

Dont **63%** consacrés à la masse salariale

LES FINANCEURS DES CS ET EVS DANS LA LOIRE



FINANCEMENTS DES CS AUX DIFFERENTS ECHELONS TERRITORIAUX



LES CENTRES SOCIAUX ET EVS L'ITINERANCE ET L'ALLER VERS COMME PRINCIPES

CS

100%

Proposent des actions hors les murs



EVS

75%

Proposent des actions hors les murs



10 HEURES en moyenne par semaine

11 HEURES en moyenne par semaine

22 100 PERSONNES ont été touchées par ces actions **hors les murs**.



2 300 PERSONNES ont été touchées par ces actions **hors les murs**.

52% du temps hors les murs se déroule dans l'espace public.



58% du temps hors les murs se déroule dans l'espace public.

LES ACTIONS HORS LES MURS ET D'ALLER-VERS

44%



EVENEMENTS

11%

44%



ANIMATIONS DE RUE

8%

15%



ANIMATIONS DE DEBAT DANS L'ESPACE PUBLIC

3%

8%



PERMANENCE CHEZ UN PARTENAIRE

5%

6%



PORTE A PORTE

1%

LES CENTRES SOCIAUX ET EVS

ACTEURS DE TRANSITIONS :

Zoom sur deux questions sociales prioritaires

CS

98 %

Des **STRUCTURES** ont engagé dans leur **FONCTIONNEMENT INTERNE** des pratiques en lien avec la transition écologique et solidaire



85 %

Des **STRUCTURES** ont développé des **ACTIONS AVEC LES HABITANTS** en lien à la transition écologique et solidaire.



EVS

70 %

Des **STRUCTURES** ont engagé dans leur **FONCTIONNEMENT INTERNE** des pratiques en lien avec la transition écologique et solidaire

60 %

Des **STRUCTURES** ont développé des **ACTIONS AVEC LES HABITANTS** en lien à la transition écologique et solidaire.



Actions développées avec les habitants pour les structures concernées :

Ateliers pratiques pour réduire l'empreinte écologique - Jardin partagé et/ou collectif - Débats et échanges sur la vie quotidienne - Action de solidarité - Débats, échanges et ateliers autour des enjeux de la transition écologique - Appui des collectifs d'habitants - Organisation d'achats groupés et/ ou locaux pour les habitants...



Pratiques engagées par les structures concernées :

Tri des déchets / compostage / démarche de réduction des déchets - Économie d'énergie - Achats en circuits courts et/ou achats locaux - Achat et utilisation de matériel reconditionné/durable/recyclé plutôt que neuf - Mobilité durable pour les trajets liés à l'activité de la structure - Action de sensibilisation de l'équipe (*bilan carbone, fresque du climat...*) - Achats groupés - Consommation responsable de services (*banque, électricité, téléphonie, hébergement internet...*)

Lutte contre la précarité alimentaire : une question sociale qui monte en puissance au sein des centres sociaux

Les centres sociaux développent depuis longtemps des actions en lien avec l'alimentation, notamment par le biais d'ateliers cuisine et de jardins partagés. On note toutefois ces dernières années une montée en puissance de la lutte contre la précarité alimentaire au sein des structures. C'est dans ce contexte que neuf centres sociaux ont pu bénéficier en 2022 d'un soutien de l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Ces projets ont pris différentes formes : l'investissement dans des équipements mobiles permettant de proposer des repas dans l'espace public, la mise en place de groupements d'achats et de paniers solidaire, des cycles de conférences et de débats, mais également le développement de nouveaux partenariats, notamment par le biais des PAT (Projets Alimentaires Territoriaux). L'accompagnement de ce projet par la Fédération des centres sociaux Loire et Haute Loire et de l'Ansa (Agence nouvelle des solidarités actives) a permis de révéler les spécificités des centres sociaux en matière de lutte contre la précarité alimentaire : l'animation de dynamiques citoyennes, la capacité à (re)mettre l'alimentation dans l'espace public, le développement du lien social et les dynamiques partenariales.



LES STRUCTURES DE L'AVS PORTEUSES D'UN PROJET SOCIAL ÉLABORÉ AVEC LES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

LE CENTRE SOCIAL : UNE CHANCE ET UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES

LE CENTRE SOCIAL, UN LIEU D'ACCUEIL PLURI-GÉNÉRATIONNEL ET OUVERT À TOUS

- . l'accueil de tous les publics (1ère fonction du centre social)
- . un lieu de proximité
- . une alternative complémentaire à l'accueil des structures publiques
- . une fonction de tiers-lieu qui facilite pour chacun la conduite de son projet individuel ou collectif, et qui redonne goût et sens à faire lien ensemble
- . une capacité à aller vers les habitants qui ne viennent pas naturellement au centre social.

LE CENTRE SOCIAL, ACTIVATEUR DE CITOYENNETÉ

- . il a pour ambition de révéler et mobiliser le pouvoir d'agir de chaque habitant et d'accompagner son autonomie progressive.

- . il est un levier au service de l'engagement des habitants dans leurs projets personnels et dans les lieux d'action pour le territoire.

LE CENTRE SOCIAL, CO-CONSTRUCTEUR ET ACTEUR DE POLITIQUES PUBLIQUES ET DE STRATÉGIES DE TERRITOIRE

- . un espace de veille et d'alerte sur les territoires
- . une animation d'espaces de concertation où se rencontrent des expertises, pour faciliter la co-construction de projets locaux ; une capacité à coordonner et fédérer.
- . un facilitateur pour faire émerger de nouvelles initiatives associatives ou toute forme d'action collective.

(extrait du manifeste de la FCSF élaboré par des élus locaux)

LES 5 FONCTIONS D'UN CENTRE SOCIAL OU D'UN ESPACE DE VIE SOCIALE

La structure de l'AVS **organise** le centre de loisirs, l'accueil d'une permanence d'écrivain public, une activité sociale ou culturelle...

La structure de l'AVS **anime** une fête de quartier, un lieu d'accueil parents-enfants, un accueil de jeunes, un festival, des ateliers de français...



La structure de l'AVS **anime** des débats, des rencontres entre élus et habitants, des rencontres de professionnels...

La structure de l'AVS **accompagne** des collectifs d'habitants, des projets locaux pour améliorer la vie de la cité,

La structure de l'AVS est un **lieu de promotion** de valeurs comme la solidarité, le respect, la dignité humaine, la démocratie et de principes tels que la mixité, la laïcité, la participation.